



Ref : CFVU2021/21-0305

CFVU DU 18 MARS 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE 2021/2022.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 18 mars 2021 réunie sous la présidence de Madame Marie MELLAC,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

La rentrée universitaire s'effectuera le 6 septembre 2021 et l'année universitaire s'achèvera le 30 septembre 2022.

- Pré-rentrée du 06 au 10 septembre 2021 ;
 - Semestre 1 : 15 semaines d'enseignement, du 13/09/2021 au 14/01/2022 ;
 - Semestre 2 : 16 ½ semaines d'enseignements, du 17/01 au 25/05/2022 ;
 - Périodes de suspension des enseignements :
 - Automne : du 01/10 au 07/10/2021 ;
 - Noël : du 18/12/2021 au 02/01/2022 ;
 - Hiver : du 19/02 au 27/02/2022 ;
 - Printemps : du 23/04 au 30/04/2022 ;
 - Publication des résultats : 16/05/2022
- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE 2021/2022.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 19/03/2021.*

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.